

**1948 – 2008**

**60<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
DÉCLARATION UNIVERSELLE  
DES DROITS DE L'HOMME**

**10 décembre 2008**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# Sommaire

## I - La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a 60 ans

1. Communiqué de presse
2. 1948 : la signature de la DUDH
3. Faits et chiffres : des promesses à la réalité

## II - Amnesty International commémore l'anniversaire de la DUDH à travers toute la France

1. Le 3 décembre - Soirée Défenseurs des droits humains chez Autrement
2. Les 4 et 5 décembre 2008 – Séminaire international « Entreprises et droits de l'homme »
3. Du 6 au 13 décembre 2008 – Le Marathon des Lettres
4. Le Jour J
  - ⌘ Rassemblement parisien au Pont des arts
  - ⌘ Exposition-vente aux enchères caritative au Palais de Tokyo Partenariat
  - ⌘ Journée spéciale « Droits humains » sur Arte
5. Événements organisés par les groupes d'Amnesty International France

## III - Autour de l'anniversaire

1. Le 60<sup>ème</sup> anniversaire sur le web
2. Publications spéciales
3. Produits dédiés

## IV - Amnesty International en bref

# I - La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a 60 ans

## 1. Communiqué de presse

### **10 décembre 2008 / La Déclaration universelle des droits de l'homme a 60 ans Entre avancées significatives et promesses non tenues, quels défis pour demain ?**

**Paris, le 10 novembre 2008** – A travers la France, le 10 décembre prochain, Amnesty International organise une série d'événements pour célébrer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), texte fondamental du droit international et de la mission d'Amnesty International. L'occasion pour l'ensemble du mouvement d'Amnesty International de constater les avancées significatives depuis 60 ans mais surtout de rappeler les enjeux de la DUDH afin de mettre en avant le travail qu'il reste à accomplir pour que la promesse de droits humains universels et indivisibles devienne réalité.

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée Générale des Nations unies adoptait la DUDH à Paris. A l'époque, cet événement a ravivé l'espoir de bon nombre de défenseurs des droits humains quant au respect au niveau international non seulement des droits civils et politiques mais également économiques, sociaux et culturels. La DUDH est le premier texte relatif aux libertés fondamentales commun à tous les peuples. Les 30 articles de la déclaration ont servi de point de départ pour d'autres textes internationaux et régionaux légalement contraignants.

**Soixante ans plus tard, le monde reste pourtant marqué par l'injustice, l'inégalité et l'impunité.** De graves violations des droits humains sont quotidiennement commises et les engagements pris en 1948 ne représentent trop souvent que des espoirs déçus pour des millions de femmes et d'hommes.

**Il est urgent que les Etats prennent des engagements concrets et agissent pour combler le gouffre qui sépare les promesses de la réalité. Il est également urgent que chaque individu fasse pleinement sienne cette déclaration et la défende en vertu de son caractère universel.**

Cette année est également le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption, en 1998, de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme. **C'est l'occasion de rappeler et de mettre en lumière le rôle fondamental des défenseurs des droits humains dans la protection et la réalisation de cet instrument précieux qu'est la Déclaration universelle des droits de l'homme.**

*Retrouver toutes les informations et la programmation des événements sur <http://60dudh.amnesty.fr>*

## 2. 1948, la signature de la DUDH

Après la Seconde Guerre mondiale et la création de l'Organisation des Nations unies, la communauté internationale jure de ne plus jamais laisser se produire des atrocités comme celles commises pendant ce conflit.

Aussi, la France propose aux autres pays l'établissement des droits fondamentaux de l'homme reconnus officiellement et garantis par l'ONU. La Déclaration universelle des droits de l'homme est adoptée le 10 décembre 1948 à Paris. Il s'agit d'un choix stratégique puisque c'est dans cette même ville que la France a proclamé la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

La Déclaration, rédigée en l'espace de deux ans, de janvier 1947 à décembre 1948, a été votée par 48 voix, sans aucun vote négatif, huit États s'étant abstenus (l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Union soviétique et ses satellites).

Six personnages, entre autres, jouent un rôle capital dans sa rédaction :

✚ Eleanor Roosevelt (Etats-Unis) : Epouse du Président des Etats-Unis d'Amérique, Franklin D.Roosevelt, féministe engagée, elle préside, après la mort de son mari, la commission chargée de rédiger la DUDH.

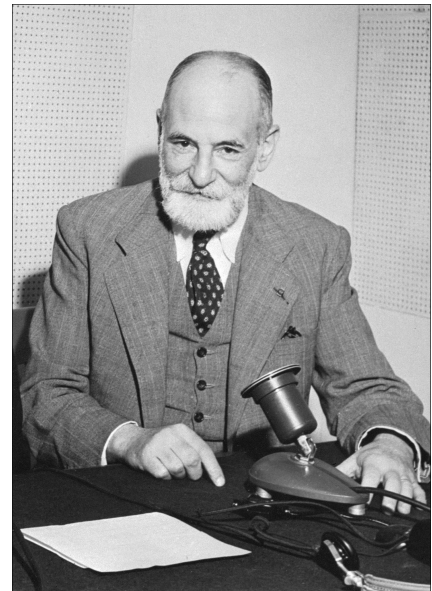
✚ Le Dr Chang (Chine) : Vice-président de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, il était à l'époque le seul représentant d'une nation asiatique. Attaché au pluralisme voulu par les Nations unies, il affirmait qu'il n'existait pas « un seul type de réalité suprême et que la Déclaration ne devait pas se faire le reflet des seules idées occidentales ».

✚ Charles Habib Malik (Liban) : Nommé rapporteur de la Commission des droits de l'homme de l'ONU en 1946, il est souvent désigné comme la « force motrice », aux côtés d'Eleanor Roosevelt, dans les débats et la rédaction de la DUDH.

✚ René Cassin (France) : Juriste et diplomate, nommé représentant de la France à l'ONU, en 1946. Souvent présenté comme le rédacteur de la DUDH, il en a rédigé plusieurs articles avec l'étroite collaboration de John Peters Humphrey.

✚ John Peters Humphrey (Canada) : Avocat et diplomate, nommé responsable de la Division des droits de l'homme au Secrétariat de l'ONU en 1946. C'est le premier qui rédigea l'ébauche du document de 400 pages qui allait devenir, après maints débats et remaniements, la DUDH.

✚ Stéphane Frédéric Hessel (France) : Diplomate, ambassadeur et ancien résistant français, il a participé à la rédaction de la DUDH.



René Cassin ©AFP

Composée de 30 articles qui consacrent 30 droits fondamentaux, la DUDH est le document le plus traduit au monde et on compte plus de 330 traductions différentes. Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.



La DUDH est généralement reconnue comme étant le fondement du droit international relatif aux droits humains. Au cours des six dernières décennies, elle a inspiré un corpus abondant de traités internationaux légalement contraignants relatifs aux droits humains.

### **1951 Convention de Genève relative au statut des réfugiés**

Dès 1921, la Société des Nations (SDN) se penche sur le sort des réfugiés en tentant d'élaborer un statut international du réfugié et crée le Haut commissariat des réfugiés pour les réfugiés russes en 1921, puis l'Office international Nansen en 1931. C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que la question des réfugiés est perçue comme un problème grandissant avec un risque de permanence. En 1949, l'Organisation des Nations unies (ONU) remplace l'Organisation internationale des réfugiés par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Deux ans plus tard, en 1951, la Convention de Genève est adoptée et pose les bases juridiques d'une protection internationale des réfugiés.

### **1965 Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale**

Adoptée le 21 décembre 1965 par l'Assemblée générale des Nations unies, la Convention engage les Etats signataires à œuvrer pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale et à « *favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre nations et groupes raciaux ou ethniques* ».

### **1966 Pacte relatif aux droits civils et politiques et Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**

Après avoir voté la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui n'a qu'une valeur déclarative, et ne crée donc pas d'obligations juridiques, l'Assemblée générale a souhaité une Charte des droits de l'homme qui aurait force obligatoire. Suite à la création d'une Commission des droits de l'homme chargée de la rédiger, le projet a abouti après de longues négociations dans le contexte de la guerre froide avec deux textes complémentaires : le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, tous deux adoptés le 16 décembre 1966.

### **1979 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes**

Les Nations unies ont contribué dès 1945, sous la pression d'organisations intergouvernementales de femmes, à inscrire le principe d'égalité des hommes et des femmes dans le droit international afin de conduire les Etats à éliminer, dans leurs législations, les discriminations à l'égard des femmes et à adopter des politiques destinées à mettre en œuvre l'égalité des sexes dans les faits. L'adoption en 1979 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes s'inscrit dans cette volonté d'établir une égalité internationale entre hommes et femmes.

### **1984 Convention contre la torture ou traitements cruels, inhumains ou dégradants**

La DUDH, dans son article 5, est le premier texte international où la « torture » est déclarée illégale de manière spécifique. La Convention des Nations unies de 1984 contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants est le premier instrument international contraignant qui porte exclusivement sur la lutte contre une des violations des droits humains les plus graves et les plus répandues de notre époque.

### 3. Faits et chiffres : des promesses à la réalité

#### ARTICLE 1

##### Promesse de 1948 :

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

##### Réalité de 2008 :

En Égypte, près de **250** femmes ont été tuées par leur mari ou par un autre membre de leur famille durant le premier semestre de 2007, et deux femmes en moyenne ont été violées toutes les heures.

#### ARTICLE 3

##### Promesse de 1948 :

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

##### Réalité de 2008 :

Selon les chiffres rendus publics, **1 252** personnes ont été exécutées par l'État en 2007, dans **24** pays différents. Toutefois, **104** pays ont approuvé un moratoire mondial sur la peine de mort.



Kerbala, Irak, 2004.

#### ARTICLE 5

##### Promesse de 1948 :

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

##### Réalité de 2008 :

Amnesty International a recueilli des informations sur des cas de torture et de traitements cruels, inhumains ou dégradants dans **81** pays en 2007.

#### ARTICLE 7

##### Promesse de 1948 :

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi.

##### Réalité de 2008 :

Selon le Rapport 2008 d'Amnesty International, au moins **23** pays appliquent des lois discriminatoires à l'égard des femmes, au moins **15** des lois discriminatoires à l'égard des migrants et au moins **14** des lois discriminatoires à l'égard des minorités.

#### ARTICLE 9

##### Promesse de 1948 :

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

##### Réalité de 2008 :

À la fin de l'année 2007, plus **600** personnes étaient détenues sur la base aérienne américaine de Bagram, en Afghanistan, sans avoir été inculpées ni jugées, et sans avoir pu contester devant un juge la légalité de leur détention. Quelques **25 000** étaient privées de liberté dans les mêmes conditions par la Force multinationale en Irak.

#### ARTICLE 10

##### Promesse de 1948 :

Toute personne accusée d'une infraction pénale a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial.

##### Réalité de 2008 :

Le Rapport 2008 d'Amnesty International recense **54** pays dans lesquels se sont tenus des procès inéquitables.



Tenue des prisonniers de Guantanamo.

#### ARTICLE 11

##### Promesse de 1948 :

Toute personne accusée d'une infraction pénale est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie.

**Réalité de 2008 :** Selon les chiffres d'Amnesty International, quelques **800** personnes ont été emprisonnées à Guantánamo depuis l'ouverture du

centre de détention, en janvier 2002. Environ **270** y sont toujours privées de liberté, sans inculpation et en dehors de toute procédure légale.



Bande de Gaza, 2004.

### ARTICLE 13

#### Promesse de 1948 :

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.

#### Réalité de 2008 :

En 2007, plus de **550** postes et barrages de l'armée israélienne entravaient les déplacements, voire empêchaient les Palestiniens de circuler entre les villes et les villages de Cisjordanie.

### ARTICLE 18

#### Promesse de 1948 :

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

#### Réalité de 2008 :

Amnesty International a recueilli des informations sur des cas de prisonniers d'opinion dans **45** pays.



La rue Rosebery à Toxteth, le quartier noir de Liverpool.

### ARTICLE 19

#### Promesse de 1948 :

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

#### Réalité de 2008 :

Le Rapport 2008 d'Amnesty International recense **77** pays dans lesquels la liberté d'expression et la liberté de la presse sont soumises à des restrictions.

### ARTICLE 20

#### Promesse de 1948 :

Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

#### Réalité de 2008 :

On estime à plusieurs milliers le nombre de personnes arrêtées durant la répression des manifestations intervenues au Myanmar en 2007, et Amnesty International pense qu'environ **700** restent détenues à ce jour.

### ARTICLE 23

#### Promesse de 1948 :

Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail et à une rémunération équitable et satisfaisante ; toute personne a le droit de fonder des syndicats et de s'affilier à des syndicats.

#### Réalité de 2008 :

Au moins **39** syndicalistes ont été tués en Colombie en 2007, et **22** sont morts dans ce pays durant les quatre premiers mois de l'année 2008.

### ARTICLE 25

#### Promesse de 1948 :

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être ; les mères et les enfants ont droit à une aide et une assistance spéciales.

#### Réalité de 2008 :

En 2007, **14 p. cent** des habitants du Malawi étaient séropositifs au VIH ou malades du sida. Seulement **3 p. cent** d'entre eux bénéficiaient gratuitement de traitements antirétroviraux, et **un million** d'enfants étaient devenus orphelins à la suite de morts liées au VIH.

Tous les chiffres sont tirés du Rapport 2008 d'Amnesty International. Les photos sont issues du diaporama de l'Œil Public (voir page 12).

## **II - Amnesty International commémore l'anniversaire de la DUDH à travers toute la France**

### **1. Le 3 décembre 2008 - Soirée Défenseurs des droits humains chez Autrement**

Alors que la Déclaration universelle des droits de l'homme fête en 2008 ses 60 ans, la Déclaration sur les défenseurs, texte qui fonde et reconnaît internationalement leur rôle et consacre le besoin de les protéger, fête, elle, ses 10 ans.

Le mercredi 3 décembre, une rencontre autour du livre *Défenseurs des droits humains* et d'une exposition de photographies issues du livre se tiendra dans les locaux des éditions Autrement à Paris, en présence du photographe, Christian Courrèges, de Stéphane Hessel (sous réserve), Ambassadeur de France, de Michel Forst, Secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) et de Geneviève Garrigos, Présidente d'Amnesty International France. Un(e) défenseur(e) apportera son témoignage. Soirée en hommage aux « sentinelles des droits humains » afin de souligner leur engagement quotidien pour que ces droits soient enfin une réalité pour tous et partout dans le monde.

### **2. Les 4 et 5 décembre 2008 - Séminaire international « Entreprises et droits de l'homme »**

Le Séminaire International « Entreprises et droits de l'homme » sera organisé les 4 et 5 décembre 2008 au Palais de Chaillot à Paris pour célébrer l'adoption de la DUDH dans la capitale française en 1948.

Le Séminaire réunira des hauts représentants d'entreprises, des gouvernements et de la société civile à l'échelle internationale.

Le premier jour du Séminaire sera présidé par Mary Robinson, Présidente de la Business Leaders Initiative on Human Rights (BLIHR), Présidente de Realizing Rights : The Ethical Globalization Initiative, ancienne Présidente d'Irlande et ancienne Haut-commissaire des Nations unies aux Droits de l'homme. Irene Khan, Secrétaire générale d'Amnesty International, sera également présente.

Le Séminaire International offrira une plateforme unique de discussion sur le rôle des entreprises dans la promotion et le respect des droits de l'homme ainsi que sur l'intégration des droits de l'homme aux pratiques managériales des entreprises. Le Séminaire se focalisera sur le bilan des actions et les développements depuis la Déclaration en 1948, ainsi que sur le débat actuel en matière de droits de l'homme et entreprises.

### **3. Du 6 au 14 décembre 2008 - Le Marathon des Lettres**

1961 : Amnesty International naît en organisant une campagne publique demandant la libération de six étudiants portugais emprisonnés pour avoir levé leur verre à la liberté. Depuis, AI s'est adaptée à l'évolution des formes de répression dans le monde. Mais la solidarité de personnes pour d'autres dont les droits fondamentaux sont violés, reste au cœur de l'engagement et du travail du mouvement. Les personnes subissant des violations graves, pour lesquelles AI travaille, sont appelées "personnes en danger".

Du 6 au 14 décembre 2008, AIF va participer au « Marathon des Lettres », avec une quarantaine d'autres sections dans le monde. Cet événement, lancé en 2001 par la section polonaise, avait depuis été repris, par de nombreux militants d'Amnesty International dans le monde, de la Mongolie aux Etats-Unis, de Taïwan au Burkina Faso, autour d'un même principe : faire participer le plus de monde possible (militants et grand public) à l'envoi de courriers (fax, email, courriers postaux) en faveur d'un certain nombre de personnes en danger, victimes de violations de leurs droits. Cette année, le public aura aussi l'occasion d'exprimer directement sa solidarité avec les personnes en danger, en leur écrivant des messages de soutien. Plus d'informations en ligne à partir de mi-novembre sur [www.amnesty.fr/marathon2008](http://www.amnesty.fr/marathon2008).

Le marathon a pour objectif de montrer que chaque citoyen peut, par des gestes simples, contribuer au respect des droits humains. En 2007, plus de 160 000 courriers avaient été envoyés des quatre coins du monde. Depuis plus de quarante ans, ces actions ont permis d'améliorer la situation de centaines de personnes.



## 4. Le Jour J

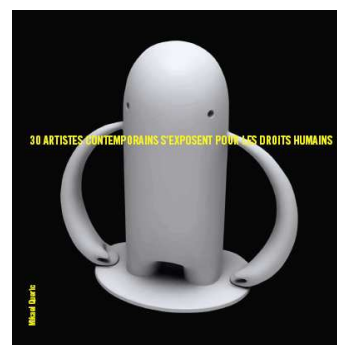
### 🕒 Rassemblement parisien au Pont des Arts

Sur le Pont des Arts à Paris, le metteur en scène Vincent Boussard a conçu pour Amnesty International un rassemblement interactif et artistique afin de célébrer l'anniversaire de la DUDH. A 18h, militants, sympathisants, grand public (adultes comme enfants) et personnalités, tel Marc Lévy, sont invités à se retrouver sur le Pont des arts afin de participer à des actions symboliques intergénérationnelles autour de l'anniversaire de la déclaration. Geneviève Garrigos, Présidente d'Amnesty International France, prendra la parole. Au même moment à Berlin, la section allemande d'Amnesty International organise un événement similaire place Paritzer.

### 🕒 Exposition-vente aux enchères caritative au Palais de Tokyo

Amnesty International et l'agence RMG Connect organisent une exposition-vente aux enchères caritative au Palais de Tokyo le 10 décembre à 20h (les œuvres vendues seront exposées à partir de 19h).

Cette soirée sera l'occasion d'exprimer la solidarité d'Amnesty International aux victimes du non-respect de ces droits, atteintes dans leur dignité. Durant les enchères, seront vendues 30 œuvres originales réalisées par 30 artistes renommés désireux d'adresser un message d'espoir à tous ceux qui, au péril de leur vie, travaillent à la protection des droits humains. Des personnalités engagées auprès d'Amnesty International comme Charles Berling, Michel Deville, Sara Forestier, Emily Loizeau, Gérard Mordillat, Robin Renucci soutiennent cet événement et certaines assisteront à la soirée aux côtés de la Présidente d'Amnesty International France, Geneviève Garrigos.



### 🕒 Journée spéciale « Droits humains » sur Arte

Le 10 décembre, la chaîne franco-allemande Arte s'associera à Amnesty International et consacrera la journée au thème des droits humains. De 10h à 12h et de 13h à 19h, des documentaires thématiques sur les droits humains seront diffusés ainsi que dans le courant de la journée des spots d'Amnesty International.

## 5. Événements organisés par les groupes d'Amnesty International France

Partout en France, les groupes d'Amnesty International France organisent des événements pour célébrer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH. Le programme de ces manifestations est mis en ligne sur le site [www.nomao.com](http://www.nomao.com) et sur le site dédié à cet anniversaire : <http://60dudh.amnesty.fr>.

## III - Autour de l'anniversaire

### 1. Le 60<sup>e</sup> anniversaire sur le web



#### 📄 Un site dédié

Amnesty International France a créé un site spécial 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH où sont répertoriés tous les événements et documents relatifs à cet anniversaire :

<http://60dudh.amnesty.fr>

#### 📄 Le Quiz DUDH

Dans quelle ville la DUDH a-t-elle été adoptée ? Dans combien de langues la Déclaration a-t-elle été traduite ? En 2007, combien d'exécutions ont été recensées à travers le monde ? Autant de questions que les internautes découvriront dans le jeu QCM mis en ligne par Amnesty International France afin de tester leurs connaissances sur la DUDH et sur les missions de l'association. Un jeu pédagogique pour sensibiliser le grand public au respect des droits humains diffusé sur Internet à partir de mi-novembre : <http://jeu60emeDUDH.amnesty.fr>.

#### 📄 Le diaporama de L'Œil Public

A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH, l'agence L'Œil Public a créé un diaporama avec le parrainage d'Amnesty International France pour illustrer certains des articles de la Déclaration. L'Œil public est une agence de photographes documentaires défendant un esprit d'indépendance. Ils représentent une nouvelle vague de photojournalisme, mélangeant enquêtes, engagements et parti pris esthétique.

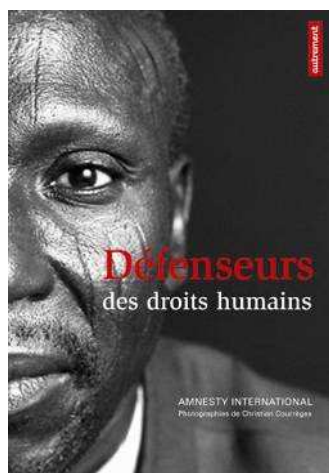
L'ensemble du diaporama est en ligne sur le site [www.oeilpublic.com](http://www.oeilpublic.com).

Les photographies ont été réalisées par Karim Ben Khelifa, Samuel Bollendorff, Philippe Brault, Guillaume Herbaut, Jean-François Joly, Dominic Nahr, Johann Rousselot, Frédéric Sautereau, Jérôme Sessini et Michael Zumstein.



## 2. Publications spéciales

En collaboration avec Autrement et Circonflexe, Amnesty International France publie trois ouvrages autour de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



### Défenseurs des droits humains

Livre de portraits de défenseurs, gracieusement réalisés pour AIF par le photographe Christian Courrèges. Ces très belles images sont accompagnées de portraits rédigés et de textes d'introduction sur la question de la défense des droits humains. Au moment où est commémorée la DUDH, anniversaire concomitant avec les 10 ans de la Déclaration sur les défenseurs, ce texte rend hommage à ceux qui la défendent et souligne la force d'un engagement de tous les instants.

Préface de Stéphane Hessel, contributions de Michel Forst et d'Hina Jilani (ex-représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies sur les défenseurs).

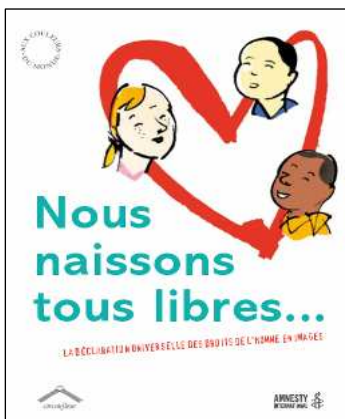
**Autrement/Amnesty International, 160 p., Réf AI : 570 859, 20 €. En librairie, VPC et e-boutique à partir du 19 novembre 2008**

### Tous libres et égaux !

#### Petit décryptage de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Cet ouvrage vise un public jeune (collège et lycée) et invite le lecteur à un questionnement constructif sur le texte de la DUDH. Quels sont les événements et la philosophie qui ont déterminé l'adoption de la DUDH ? Qu'en est-il 60 ans après ? Est-elle encore adaptée aux défis de ce nouveau siècle ?

Texte de Aurine Crémieu, Illustrations de Muzo, **Autrement/Amnesty International, 64 p., Réf AI : 570 858, 10€. En librairie, VPC et e-boutique à partir du 19 novembre 2008**



### Nous naissons tous libres...

#### La Déclaration universelle des droits de l'homme en images

Cet album rend la DUDH accessible aux enfants. Chacun des 30 articles présentés dans une version simplifiée, a été confié à de célèbres illustrateurs tels que Niki Daly, Jackie Morris, Peter Sis.

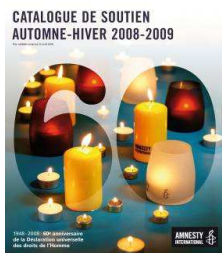
Préface Amnesty International, 30 illustrateurs jeunesse, **Circonflexe/Amnesty International, 72 p., Réf AI : 570 854, 18€. En librairie, VPC et e-boutique depuis septembre 2008**

## La Chronique

Le mensuel d'Amnesty International consacre un numéro spécial de 32 pages au 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH. Illustré par Isabel Espanol, ce numéro retrace l'histoire de la Déclaration, ses liens avec la mission d'Amnesty International, mais envisage aussi les défis auxquels elle est confrontée désormais : dérives de la guerre contre le terrorisme, contestation de l'universalisme des droits de l'homme, manipulations génétiques. Infographie, parutions récentes, sites dédiés complètent le numéro.



## 3. Produits dédiés



Le nouveau catalogue Automne/Hiver 2008 propose plusieurs produits promotionnels 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH. Ils sont disponibles à la vente sur la e-boutique [www.boutique.amnesty.fr](http://www.boutique.amnesty.fr) ou par téléphone au 02 32 37 02 45.

**Agenda civil 2009 « DUDH »** : Agenda de photos en couleurs illustrant les articles de la DUDH par de grands photographes de l'agence Signature. 53 photos, couverture souple, 128 pages, une semaine sur une page. Dim : 21x16 cm. Réf. : 315 865. 15€.



**Stylo « DUDH »** : un stylo mémo, muni d'un parchemin étirable sur lequel la DUDH est imprimée tel un pense-bête. Il sera offert pour l'achat de 5 articles et plus. Réf. : 381 713. 2,50€.

**Sac « DUDH »** : 100% coton. Porte le logo du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH. Dim. : 41x41 cm. Réf. : 356 874. 5,50€.



**Polos « DUDH » Homme et femme** : avec impression stylisée au verso de mots « symboles » de la DUDH. Réf. : 395 865 (Modèle femme S), 395 866 (Modèle f M), 395 867 (Modèle f L), 395 862 (Modèle homme M), 395 863 (Modèle h L), 395 864 (Modèle h XL). 39€



## IV - Amnesty International en bref

Créée en 1961, Amnesty International (AI) est un mouvement indépendant de toute puissance économique, tendance politique ou croyance religieuse qui s'appuie sur un réseau de plus de 2,2 millions de membres et sympathisants afin de défendre et de promouvoir les droits humains dans le monde. Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Elle bénéficie du soutien de 220 000 donateurs et compte près de 23 000 membres.

### MISSIONS

PREVENIR et DENONCER les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté de conscience et d'expression et prévenir toute forme de discrimination.

DEFENDRE les victimes des violations de ces droits et exiger réparation.

ŒUVRER impartialement en faveur du respect et de la promotion des droits humains.

### PRINCIPES

**SOLIDARITE** Amnesty International est un mouvement démocratique mobilisant des bénévoles, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui choisissent, par solidarité, de consacrer une partie de leur temps et de leur énergie à défendre les victimes de violations des droits humains.

**IMPARTIALITE** Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute puissance économique, de toute tendance politique et croyance religieuse.

**INDEPENDANCE** Le financement d'Amnesty International repose sur les dons du grand public, les cotisations de ses membres, les legs et assurances-vie, les abonnements et la vente de produits de soutien et de publications. AI fait partie du Comité de la Charte qui garantit la transparence des comptes.

### QUELQUES DATES

**1961** Création d'Amnesty International à Londres par l'avocat Peter Benenson.

**1971** Création de la section française Amnesty International France (AIF).

**1977** Prix Nobel de la paix.

**1982** Recueil d'un million de signatures pour la libération de prisonniers politiques.

**1987** AIF association reconnue d'utilité publique.

**1998** Engagement de 13 millions de personnes en faveur de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

**2007 Principales campagnes menées par AIF :** Dérives de la lutte contre le terrorisme, Peine de mort, Torture, Liberté d'expression, Prisonniers d'opinion, Pékin-JO 2008, Violences faites aux femmes

### QUELQUES CHIFFRES

**Dans le monde** 74 sections et structures nationales.

Plus de 2,2 millions de membres et sympathisants actifs dans 150 pays.

**Siège international** 474 salariés dont 75 chercheurs et 80 bénévoles (Londres).

**En France** 118 projets en 2006.  
220 000 donateurs et 22 800 membres.  
370 groupes locaux et 45 antennes jeunes.

**A Paris** 62 salariés dont 2 chercheurs.  
320 bénévoles.